



## Garde de mon enfant car sa maman ne sen occupe pas

Par **kyky85**, le **13/09/2013** à **10:18**

[smile31]bonjour , j ais vécu 15 ans avec ma concubine dont j ais élevé 3 enfants et de cette union est née notre fils depuis 1 ans ont est séparé madame a retrouvé un copain mais le problème elle couche chez lui tout les soirs ;elle travaille finis a 17h rentre chez elle fait un peu a manger et repart chez sont nv copain ;elle revient le matin a 7 h prend une douche ne prépare aucun petit déjeuner a mon fils qui a 15 ans au mois de decencembre il reste toute les nuits avec sa soeur de 17ans dans l appartement seule sans aucune garde parentale je trouve cela scandaleux que pui je faire pour en avoir la garde et obtenir une pension d alimentation car étant en retraite une petite pension je touche merci de me répondre

Par **pseudozut**, le **13/09/2013** à **19:06**

bonsoir,

pour obtenir la garde de votre enfant, il faut faire une demande auprès du juge des affaires familiales en argumentant votre demande sans dénigrer la mère des enfants

cordialement